

BERNARD CONTAMIN ET BRUNO LOSCH

CÔTE D'IVOIRE : LA VOIE ÉTROITE

LE PAYS SYMBOLE DE LA STABILITÉ EN AFRIQUE A LUI AUSSI CONNU UN PUTSCH MILITAIRE. DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE RENDU DIFFICILE PAR UNE LIBÉRALISATION MAL PRÉPARÉE ET SUR FOND DE LUTTE DES PARTIS ET DES GROUPES D'INTÉRÊT POUR LE POUVOIR, LE DÉFI POUR LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION – ET POUR LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE – EST L'INVENTION DE NOUVELLES RÈGLES DU JEU POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI PERMETTRONT DE SURMONTER LES HANDICAPS STRUCTURELS DU PAYS DANS LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL.

Le coup d'État du 24 décembre a été reçu par la plupart des Ivoiriens comme un cadeau de Noël. Les dérives de l'« ivoirité », l'obstination aveugle, voire l'autisme, d'Henri Konan Bédié à mettre hors jeu Alassane Ouattara¹ contre les évidences du rythme réel de la scène politique nationale avaient engagé le pays dans ce qui ressemblait à une lente mais certaine descente aux enfers. Les Ivoiriens s'en rendaient compte, quelques spécialistes et observateurs extérieurs aussi. La guerre civile, évoquée comme un repoussoir, apparaissait de moins en moins comme la métaphore d'une situation intérieure devenue extrêmement périlleuse, alors que l'ensemble des indicateurs économiques clignotaient au rouge.

1. Alassane Dramane Ouattara a été Premier ministre d'Houphouët-Boigny de 1990 à 1993. Il avait été exclu de la compétition présidentielle une première fois en 1995 : à la suite du boycott du Front républicain, réunissant le RDR (Rassemblement des Républicains) et le FPI (Front populaire ivoirien), Bédié fut élu à 95 % face à Francis Wodié, président d'une petite formation, le PIT (Parti ivoirien des travailleurs). Cette caution fut cependant insuffisante pour conférer une quelconque légitimité au nouveau Président, par ailleurs discrédité par des manipulations (la « technologie électorale », comme disent les Ivoiriens) pourtant rendues inutiles par la configuration de ces élections. Après avoir été vice-président du Fonds monétaire international (FMI), Alassane Ouattara est devenu président du RDR en août 1999, prenant ainsi la succession de son fondateur décédé, Djeny Kobina. Le RDR est une scission du PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), ancien parti unique.



UN PUTSCH DE VELOURS

La rupture dans cet enchaînement fatal est donc apparue comme une surprise. L'option militaire semblait en effet aux antipodes de la configuration politique ivoirienne : l'armée, choyée pendant trente ans par Houphouët-Boigny, le « Père de la nation », était sagement restée dans ses casernes ; et le premier président de la République avait maîtrisé la fronde de 1990 avec son habileté légendaire. La dégradation des conditions matérielles de la troupe, l'éveil de la conscience politique des jeunes officiers et des hommes du rang envoyés en mission à l'extérieur², l'incapacité du président Bédié à gérer les revendications et, surtout, sa morgue ont été à l'origine d'une crise dont le détonateur aura été le non-reversement des indemnités réglées par les Nations unies.

Le dérapage de la mutinerie en putsch a pris tout le monde de court, même si certains indices pouvaient laisser penser que le terrain y était propice. En effet, les équilibres internes de l'armée, savamment maintenus par Houphouët-Boigny, avaient été progressivement rompus par Konan Bédié, qui avait engagé une « baoulisation » de l'état-major et des postes de commandement depuis le limogeage du général Robert Gueï pour « indiscipline politique » en 1995³. Le malaise de l'armée et la dégradation du climat politique national, signe du pourrissement du régime, permettent de penser qu'une réflexion propre aux hauts gradés, ainsi que leurs contacts avec des représentants de la classe politique conscients des impasses et des risques encourus, aient conduit à envisager des scénarios de sortie de crise. Les mutins de décembre n'ont ainsi peut-être fait qu'accélérer un processus.

La surprise de Noël a aussi et surtout été vécue comme un soulagement. Le « coup » s'est effectué en douceur, et les dégâts collatéraux sont restés étonnamment modestes en comparaison des situations de ce type sur le continent : quelques victimes principalement accidentelles (d'après les informations disponibles), des pillages limités dans le temps et à quelques quartiers d'Abidjan, l'intérieur du pays étant à peine perturbé. Pendant ces événements, la population ivoirienne a fait preuve d'une grande maîtrise. Le régime Bédié est tombé comme un fruit mûr, et l'éviction du successeur d'Houphouët-Boigny a été accueillie à l'unanimité (moins le clan de l'ancien Président), révélant ainsi *a posteriori* le climat de crainte qui avait progressivement gagné de nombreux Ivoiriens. Comme nous l'a rapporté avec humour un

chauffeur de taxi abidjanais début février, « aujourd'hui, même les arbres sont contents ». En remettant la balle au centre, l'armée allait peut-être arbitrer un jeu politique devenu nauséabond.

Le soulagement a pourtant été de courte durée. En suspectant dès le 4 janvier le RDR de faire main basse sur le gouvernement de transition, voire d'avoir provoqué le putsch, Laurent Gbagbo, le leader du FPI, a en effet calmé brutalement les enthousiasmes. Il avait alors lancé : « C'est un gouvernement RDR. Qu'on nous le dise si c'est un coup d'État RDR et que les choses soient claires⁴ ! », suggérant des liens étroits entre le RDR et les militaires et les représentants de la société civile originaires du nord du pays. Le FPI a ainsi ouvert les hostilités d'une campagne électorale qui s'annonce extrêmement tendue. Le débat dans la presse nationale révèle que le virus de la division et de l'exclusion, propagé par le vecteur de l'ivoirité, s'est bien installé dans une partie de la société et dans la classe politique ivoirienne. Les invectives croisées entre la « presse verte » et la « presse bleue »⁵ – avec comme portedrapeaux *Le Patriote* d'un côté et *Notre Voie* de l'autre –, la résurgence d'un parti de l'ancien Président, malgré le ralliement du PDCI au nouveau régime dès le 30 décembre⁶, montrent que le pays va devoir gérer sa transition dans des conditions extrêmement précaires. En effet, entre les périls du jeu politique interne et les contraintes économiques liées à une insertion internationale défavorable, la voie de la Côte d'Ivoire est étroite.

2. Il s'agit plus particulièrement de la participation de l'armée ivoirienne à la force de maintien de la paix des Nations unies en Centrafrique (la Minurca). Les militaires ivoiriens ont manifestement tiré toutes les leçons de leurs cours d'instruction sur la démocratie et la bonne gouvernance. Voir G. A. Kieffer, « La révolte des militaires citoyens », *La Tribune*, 26 janvier 2000.

3. R. Gueï, chef d'état-major, avait alors refusé d'engager l'armée dans la répression des manifestations de l'opposition. En 1993, lors du décès d'Houphouët-Boigny, il avait déjà refusé de prendre partie dans la guerre de succession entre Konan Bédié et Ouattara, ce qui lui avait valu le surnom de « Gueï deux côtés ». Voir sa notice biographique in *Côte d'Ivoire, 100 hommes de pouvoir*, Paris, Indigo Publications, 1996, pp. 78-79.

4. *Le Monde* daté du 6 janvier 2000.

5. Cette appellation fait référence à la couleur dominante des titres des journaux détenus ou se situant dans la mouvance respectivement du RDR et du FPI.

6. Attesté par le maintien des diatribes du quotidien *Le National*, la création d'un Comité de coordination pour le retour de Bédié (CCRB) et des campagnes publicitaires dans la presse assurant la promotion de ce retour, y compris dans *Notre Voie*, l'organe du FPI (numéro du 7 fév. 2000)!

7. On rapporte que la dissolution de la Cour suprême a été annulée au tout dernier moment, certains magistrats ayant fait observer qu'une telle mesure entraînerait la suspension de l'ensemble de l'appareil judiciaire.



PLURALISME POLITIQUE SOUS AJUSTEMENT MILITAIRE

Cette étroitesse du chemin résulte paradoxalement de ce que le jeu politique intérieur est *a priori* très ouvert. Il autorise à la fois une intensification du débat démocratique et une accentuation des luttes de pouvoir, sources de dérives idéologiques et de risques de réappropriation du processus par des clans ou factions minoritaires. En effet, il faut rappeler que, dès sa création, le Comité national de salut public (CNSP) a dissout les principaux organes exécutifs et élus (gouvernement, Assemblée nationale, Conseil économique et social⁷) sans suspendre les partis politiques. Au contraire, il a laissé une totale liberté d'expression à la presse tout en faisant appel à la fois aux partis et à la société civile pour former l'équipe gouvernementale.

Le CNSP est composé de dix membres, tous militaires ; il est présidé par le général Robert Gueï, nommé président de la République. Le gouvernement de transition compte désormais 23 ministres⁸ : le CNSP et les militaires se sont attribué cinq portefeuilles (le général Gueï s'étant réservé celui de la Défense), alors que les autres postes se répartissent entre les partis politiques – avec six ministres FPI, trois ministres RDR, un ministre du PARI (Parti africain pour la renaissance ivoirienne), un ministre du PPS (Parti pour le progrès et le socialisme) – et des personnalités « sans étiquette » (huit ministres), hauts fonctionnaires et membres de la société civile, dont certains réputés proches du RDR ainsi que de l'ancien parti au pouvoir, le PDCI. Seydou Elimane Diarra, ministre de la Planification, du Développement et de la Coordination gouvernementale, est Premier ministre de fait. Ancien ambassadeur, il était avant son entrée au gouvernement président de la chambre de commerce et d'industrie, mais aussi président de la Saco, l'une des deux plus importantes entreprises de transformation de cacao du pays, détenue par le groupe suisse Barry-Callebaut. Cet antécédent lui confère un regard privilégié sur les affaires du secteur cacaoyer, dont les recompositions post-libéralisation sont au cœur de la recherche de nouveaux équilibres économiques et politiques.

Le CNSP a parallèlement institué une Commission consultative constitutionnelle et électorale (CCCE) chargée de préparer le nouveau cadre et les nouvelles règles du jeu politique. Elle est composée de représentants de la société civile – partis politiques, syndicats, associations, membres des différentes confessions – et comprend sept sous-commissions, chargées

respectivement de la Constitution, de la charte des libertés, du statut de l'opposition, des anciens présidents de la République et de la moralisation de la vie publique, du découpage électoral, du recensement et des listes électorales et, enfin, de la carte nationale d'identité. La CCCE est présidée par Mathieu Ekra, assisté de six vice-présidents (Bernard Dadié, Harris Memel Fotê, Lamine Diabaté, Gladys Anoma, Konan Kanga et Seri Gno-leba). La composition savamment calculée de son instance de pilotage lui confère un statut de comité des sages la mettant au-dessus des clivages politiques, puisqu'elle comprend des vétérans de la lutte de l'indépendance, des fidèles et compagnons de l'ancien président Houphouët-Boigny, des figures respectées de l'opposition comme de l'ancien parti unique. Les travaux des sous-commissions, dont la presse se fait l'écho, semblent tourner souvent à la foire d'empoigne⁹. En revanche, les débats de la Commission sont, selon certains de ses membres, marqués par la hauteur de vue et un climat plus serein.

En optant pour un « dialogue à l'ivoirienne », dans la continuité des fameux congrès nationaux autrefois convoqués par le président Houphouët-Boigny (mais pas par son successeur) dans les moments critiques, les militaires ont pris le risque d'ouvrir une boîte de Pandore qui laisse s'exprimer les courants les plus extrémistes et se développer une fracture Nord-Sud apparaissant désormais comme un péril majeur pour l'avenir de la Côte d'Ivoire¹⁰. Le Comité national de salut public (CNSP) et le général Gueï ont mis en garde les leaders des partis politiques dès le 24 janvier contre ces dérives. Il est néanmoins fort possible que des divergences subsistent et qu'il

8. Le FPI ayant conditionné sa participation à l'obtention de deux postes supplémentaires (Budget et Industrie).

9. Les plaies ouvertes par l'ivoirité restent ouvertes : la question de la nationalité, et donc des électeurs, celle des critères d'éligibilité du président de la République apparaissent centrales. Les conditions d'accès à la candidature suprême semblent susciter des débats acharnés directement marqués par les positions partisans, dont émergent des propositions caricaturales largement amplifiées par les rumeurs, comme par exemple l'exigence d'appartenir à un petit village et d'y avoir une maison, ou encore la nécessité pour l'épouse du Président d'être une ivoirienne de naissance (ce qui n'est pas le cas de l'épouse de A. Ouattara).

10. Aux chantres de l'ivoirité qui prêchaient de fait pour l'« akanité » – soit une prééminence des populations du groupe akan, principalement chrétiennes et animistes, implantées dans l'est et le centre du pays – répondent des manifestes du Nord musulman. La suspicion est alimentée par des rumeurs de complot nordiste brouillant encore plus les cartes. Sur l'ivoirité, voir « L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié », *Ethics, Revue de la Curdiphe*, n° 1, oct. 1996.



soit difficile de dégager un consensus sur certaines questions, en particulier sur les conditions d'éligibilité à la candidature suprême.

Un référendum portant sur la Constitution et la loi électorale est prévu en avril ; les élections générales (présidentielles, législatives et municipales) doivent se tenir en octobre, ce qui équivaut à un calendrier particulièrement serré dont les préalables sont de taille (établissement des listes électorales et cartes d'identité). C'est pourtant sur le bon déroulement de cette phase préparatoire que la transition assiera sa crédibilité.

La grande inconnue du processus de transition reste bien sûr l'armée. Bien que le général Gueï ait annoncé qu'elle rentrerait dans les casernes, les ambiguïtés sur les « suites » possibles restent nombreuses et le CNSP compte bien demeurer maître du jeu. À certains membres de la CCCE qui exprimaient des velléités de s'ériger en Constituante, le général-président a tenu à rappeler clairement que la Côte d'Ivoire avait un régime militaire et que l'armée opérerait les arbitrages. En cas de désaccord persistant, le CNSP pourrait donc sortir de son rôle de « gardien de la rénovation », ce qui conduirait à renforcer la voie d'un recours possible et prolongé au général Gueï. Celui-ci, chrétien de l'Ouest, pourrait alors apparaître comme la solution de l'impossible équation entre RDR, FPI, PDCI et armée, ce qui conforterait la légitimité de sa candidature à la présidence de la République, dans la mesure où aucun candidat ne semble pouvoir à lui seul remporter la majorité des suffrages. Les alliances seront nécessaires, et l'image de rassembleur risque de peser lourd dans les arbitrages ultimes¹¹.

Cette position hégémonique de l'armée a cependant généré des abus de pouvoir, la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO) estimant que « les germes d'une forme de tyrannie sont réunis¹² ». Cette mise en garde a été provoquée par l'incarcération de l'ancien ministre de l'Intérieur (E. Bombet) dans des conditions non conformes au droit commun, mais également par l'existence de multiples cas de non-respect des règles de droit par certains militaires : intervention auprès de chefs d'entreprise pour réintégrer des salariés licenciés, confiscation de véhicules privés, opérations d'intimidation de juges... Dans plusieurs communiqués, le général Gueï lui-même a dénoncé certains de ces procédés et annoncé des sanctions. Si la volonté de rompre avec les anciennes pratiques d'impunité reste un leitmotiv affiché au sommet de la hiérarchie militaire et partagé par de nombreux hommes de troupe, reste à savoir si les enquêtes et les procédures nécessaires à l'iden-

tification et la condamnation des auteurs de détournement de fonds publics seront effectivement engagées à une échelle significative. On peut s'interroger sur l'ampleur et le réalisme de cette opération « *mani pulite* » à l'ivoirienne et sur sa portée réelle, tant politique qu'économique, dans un contexte de forts déséquilibres macroéconomiques (voir l'entretien qui suit avec Mamadou Koulibaly).

LA FIN DE LA « NOUVELLE ILLUSION » CONJONCTURELLE

Après la crise du tournant des années 90 – le PIB par habitant étant tombé en 1993 à la moitié de celui de 1980 –, la Côte d'Ivoire était devenue au milieu de la décennie le pôle de croissance de l'UEMOA et un pays présentable eu égard aux critères des bailleurs de fonds internationaux : de 6 à 7 % de croissance du PIB entre 1995 et 1997, une inflation maîtrisée (de l'ordre de 2 % par an), un déficit budgétaire considérablement réduit (de 12 % du PIB en 1993 à 2 % en 1997). Selon les institutions de Bretton Woods, ce retour de la croissance était dû principalement à l'électrochoc provoqué par la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 (au taux de 50 % après quarante-cinq ans de parité fixe avec le franc français). Conscients de l'enjeu d'un éventuel échec de l'opération d'ajustement monétaire dans le pays qui présentait, à leurs yeux, les meilleurs atouts de réussite, les bailleurs de fonds n'ont pas hésité à débloquent d'importants crédits dès le lendemain de la dévaluation. Sur le front de la dette – l'une des plus élevées du monde en termes de ratios¹³ –, le pays avait enfin engagé un processus de gestion de sa dette publique et privée avec des accords successifs au Club de Paris et au Club de Londres en 1998. Il avait également obtenu, avec l'aide de la France, sa recevabilité à l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés¹⁴), ce qui le faisait pourtant changer de statut sur l'échiquier économique international.

11. Le général Gueï cultive savamment les références à Houphouët-Boigny, le père de l'indépendance, dont il est un admirateur déclaré.

12. Dépêche AFP du 18 fév. 2000.

13. En 1995, le ratio dette/PNB de la Côte d'Ivoire était de 251,7 %, à comparer aux 39,6 % correspondant à la moyenne des pays en développement et aux 117,7 % des pays « très pauvres et très endettés ». Voir World Bank, *Global Development Finance*, Washington, World Bank, 1997.

14. J.-Y. Moissoner, « La dette de la Côte d'Ivoire ou comment sortir de l'endettement en devenant pauvre », in J.-Y. Moissoner et M. Raffinot, *Dette et pauvreté*, Paris, Economica, 1999, pp. 89-107.



Mais, dès 1998, le tassement de la croissance et la dégradation des finances publiques ont ramené la Côte d'Ivoire à ses dures réalités. De l'ordre de + 3,8 % en 1999, le taux de croissance était estimé à la baisse pour l'année 2000, certaines prévisions avançant des taux négatifs, entre - 1 % et 0 %¹⁵. Quant au déficit budgétaire, il a connu une forte progression au cours de l'année 1999, passant d'environ 100 milliards à 200 milliards de francs CFA¹⁶.

Une fois encore, les raisons de l'embellie conjoncturelle ont été oubliées. Un scénario semblable s'était pourtant déjà déroulé au milieu des années 80. Après le ralentissement de l'activité économique, imputé au deuxième choc pétrolier de 1979, qui avait entraîné une dégradation des finances publiques, une reprise s'était manifestée en 1984 et 1985, laissant croire que la crise était finie. La Banque mondiale elle-même s'était fait prendre au piège de la courte vue, publiant en 1986 un rapport très optimiste (*La Côte d'Ivoire en transition : de l'ajustement structurel à la croissance autonome*), soit un an seulement avant la déclaration d'insolvabilité de juin 1987, où les autorités ivoiriennes annoncèrent ne plus pouvoir assurer le paiement de la dette publique.

La remontée des cours des matières premières, du coton, du café et surtout du cacao à compter de l'année 1993 a été largement sous-estimée dans la reprise observée de 1994 à 1997. Les institutions de Bretton Woods souhaitaient avant tout apporter la preuve du bien fondé de la dévaluation. Quant aux nouvelles autorités ivoiriennes, elles cherchaient à faire croire que c'est à la conduite éclairée du nouveau président Bédié que l'on devait le retour de la prospérité. Le retournement du marché début 1999 a brutalement rappelé la réalité : le maintien de la dépendance structurelle de l'économie ivoirienne à l'égard du marché international, et plus particulièrement de celui du cacao.

Mais cette contrainte extérieure ne suffit pas à expliquer la rapidité et l'ampleur d'une telle détérioration. Parmi les facteurs ayant favorisé cette nouvelle récession, il faut souligner la poursuite et l'accélération tous azimuts des pratiques clientélistes, attestées par un certain nombre de scandales financiers de grande ampleur (notamment sur les fonds européens destinés au secteur de la santé) et par la forte croissance des dépenses hors budget, dont l'encours est passé de 100 milliards fin 1998 à 131 milliards de francs CFA un an plus tard. Ces « dépassements » traduisent la persistance de logiques rentières qui handicapent lourdement les perspectives d'une relance par l'investissement productif. Il faut rappeler d'ailleurs que la reprise

des investissements observée depuis 1994 concerne essentiellement des ratapages et la réhabilitation d'investissements existants. Quant aux « douze travaux de l'éléphant d'Afrique » du précédent gouvernement¹⁷, ils se limitaient à des projets d'infrastructures nécessitant un large recours soit à l'endettement public, générant de lourdes charges, soit au système de la concession de longue durée à des entreprises étrangères. Le redressement durable de la situation financière du pays était donc hypothéqué par la persistance de comportements prédateurs et par une politique de grands projets aux retombées très incertaines pour l'économie nationale. En 1998, la charge de la dette restait extrêmement élevée : ses seuls intérêts représentaient près du quart des autres dépenses de l'État. Enfin, en ce qui concerne les finances publiques, leur assainissement, que le FMI et la Banque mondiale se plaisaient à souligner, semble résulter beaucoup plus des gains des privatisations (par ailleurs discutables vu les conditions de certaines cessions au secteur privé) que d'un meilleur rendement de la fiscalité.

LA RECHERCHE IMPÉRATIVE DE NOUVEAUX

ÉQUILIBRES NATIONAUX

La récurrence des désillusions conjoncturelles¹⁸ du « pays du miracle », comme certains aimaient appeler la Côte d'Ivoire durant les années 70, est le révélateur et la confirmation d'une crise structurelle beaucoup plus profonde. L'ensemble de la régulation économique et politique nationale a été historiquement fondée sur les prélèvements opérés par l'État à l'interface avec les marchés internationaux (Caisse de stabilisation des produits d'exportation, Caisse de péréquation pour les importations, en particulier du riz).

15. Après avoir eu l'intention de retenir une hypothèse de croissance nulle pour l'année 2000, le gouvernement de transition a finalement assis ses prévisions budgétaires sur un taux de + 1,5 %. Le souci de ne pas accroître l'inquiétude des opérateurs économiques semble avoir été déterminant.

16. L'aide-mémoire de la mission du FMI du 9 février 2000 estime le solde budgétaire (base ordonnancement) à - 118,3 milliards de francs CFA pour l'année 1998 contre - 196,6 pour 1999. Soulignons que, dès sa transmission aux autorités ivoiriennes, l'Aide-Mémoire a été communiqué à la presse par le ministère du Budget.

17. Le précédent gouvernement avait lancé un grand programme d'investissement destiné à favoriser la croissance et à renforcer l'image de marque de la Côte d'Ivoire. Celle-ci s'appuyait sur la promotion de l'« éléphant d'Afrique », censé suivre les traces puis s'affirmer face aux « dragons asiatiques ».

18. Constatées en 1979-1980, 1986-1993, 1999-2000.



L'augmentation rapide des besoins liés à la régulation interne – notamment ceux nécessaires à la redistribution entre les différentes circonscriptions politiques, sociales et régionales – et la dégradation conjointe des conditions d'une insertion internationale déterminante pour le régime de croissance se sont traduites par un effet de ciseaux à l'origine d'une fuite en avant dans l'endettement dès la fin des années 70.

Après les années d'aveuglement politique ayant marqué la fin du règne d'Houphouët-Boigny¹⁹, et qui avaient débouché sur la crise du début des années 90, les gains liés à la dévaluation, à la reprise des cours des produits de base et à la vente des actifs de l'État dans le cadre du programme de privatisation n'ont pas été mobilisés, comme on pouvait le craindre dès 1994, pour promouvoir une politique de structure²⁰. Au contraire, les pouvoirs publics ont surtout déployé leurs efforts dans une résistance pied à pied avec les bailleurs de fonds pour essayer de maintenir l'ordre ancien : le processus de libéralisation des filières café et cacao a duré dix ans, mais ce temps n'a pas été mis à profit pour préparer l'avenir.

Aujourd'hui, maintenant que les effets d'aubaine ont disparu, non seulement l'État est « désarmé », mais la Côte d'Ivoire elle-même se trouve sans protections face aux marchés internationaux, à leur instabilité désormais structurelle et, surtout, à leurs firmes mondiales. Malgré les effets d'annonce des dernières années, l'« éléphant d'Afrique » se retrouve brutalement face à ses réalités : celles d'un petit pays endetté et dépendant des cours internationaux. La sanction du marché, pour reprendre une personnalisation passée dans le langage courant, a été administrée sans aucun répit : le marché du cacao s'est « retourné » dès le début 1999 et l'an I de la libéralisation de cette filière stratégique pour l'économie ivoirienne est salué par un effondrement des cours (de 901 £/tonne en février 1999 à 545 en décembre). Deux écoles s'affrontent pour interpréter cette chute : celle des « fondamentaux » du marché, selon lesquels la Côte d'Ivoire serait largement responsable d'une surproduction au niveau mondial ; celle soulignant l'impact de la libéralisation ivoirienne sur le marché, la suppression de la Caisse et de la stabilisation ayant entraîné la fin des ventes anticipées et une concentration des transactions entre novembre et février, avec un effet dépressif sur les cours²¹.

Ainsi, dans une configuration différente, se rejoue aujourd'hui et de façon aggravée le scénario à risques qu'avait connu la Côte d'Ivoire à la fin des

années 80 : les revenus des producteurs de cacao, qui font vivre un bon tiers de la population ivoirienne, sont divisés par plus de deux²² ; cette situation crée une tension politique difficilement soutenable pour le gouvernement de transition et guère propice à la recherche de nouveaux équilibres politiques et constitutionnels. Le gouvernement, conscient de ces enjeux, essaie de trouver une solution à ce dossier explosif au vrai sens du terme ; il a nommé un expert national indépendant chargé de proposer des solutions rapides de sortie de crise.

L'urgence est d'autant plus forte que les conséquences de la libéralisation sur les opérateurs nationaux est radicale : les grosses firmes internationales, tel Cargill, se sont lancées dans une offensive de conquête du marché ivoirien à laquelle même les plus grosses entreprises ivoiriennes, comme SIFCA, auront beaucoup de mal à résister. Sans parler des producteurs et de leurs coopératives, qui se retrouvent totalement démunis face aux géants mondiaux. Quant aux investisseurs, ils sont totalement dans l'expectative, voire en position de retrait avec la suspension des « douze travaux » du fait des incertitudes politiques.

Les recettes ne pourront pourtant être que de moyen terme. La Côte d'Ivoire doit aujourd'hui rattraper le retard de son impréparation, et l'on ne peut que constater la légèreté avec laquelle les agences internationales ont contribué à la configuration actuelle en ne prévoyant aucun garde-fou réel. À cet égard, le putsch de décembre apparaît rétrospectivement comme un signe fort.

19. En particulier sa dénonciation puis sa lutte contre la spéculation internationale avec, en points d'orgue, le refus de régler la dette puis l'arrêt des ventes de cacao pendant près de deux ans (1988-1989).

20. Voir B. Losch, « Les agro-exportateurs face à la dévaluation », *Politique Africaine*, n° 54, juin 1994.

21. Comme bien souvent, la vérité est dans un entre-deux. Cependant, si les dernières campagnes ont effectivement vu une poussée de l'offre de la Côte d'Ivoire, mais aussi de l'Indonésie et du Ghana (atténuée par la chute du Brésil), le vrai changement structurel porte sur la libéralisation ivoirienne qui correspond à plus de 45 % de la production mondiale. Le marché cacaoyer est ainsi passé d'une demi-libéralisation à une libéralisation quasi complète, le Ghana (10 % du marché) continuant seul la résistance avec son *Cocoa marketing board* contrôlé par l'État.

22. Le prix au producteur est passé du niveau indicatif de 570 francs CFA/kg lors de la campagne agricole 1998-1999, la dernière de la stabilisation, à 220-260 francs CFA/kg constatés aujourd'hui. En 1989, le prix administré avait été ramené de 400 à 200 francs CFA/kg ; mais le Père de la nation était là pour gérer la crise.



La Côte d'Ivoire doit trouver sa voie. Maintenant que les institutions de Bretton Woods ont atteint leurs objectifs et fait sauter les derniers verrous des protections et de la gestion administrée, ce qui est renvoyé aujourd'hui, non sans cruauté, aux responsables ivoiriens peut se résumer comme la morale d'une fable : « vous avez trop produit ! Et bien, coupez vos arbres maintenant²³ ! ». Au-delà de cette expression brutale du nouveau rapport de forces qui fait l'impasse sur les contraintes structurelles, le défi ivoirien est bien d'inventer de nouvelles politiques, conçues de l'intérieur, qui pourront seules déboucher sur de nouvelles régulations économiques, politiques et sociales ■

Bernard Contamin, université de Pau et des pays de l'Adour

Bruno Losch, Cirad

23. Il s'agit là, peu ou prou, de la réponse des experts internationaux mais aussi de celle du négoce et de l'industrie dans les réunions, forums et autres dîners-débats où les Ivoiriens mettent en avant les conséquences de la libéralisation.